

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



Vachement Caen, vachement réussi... Bravo !



Météo propice et pari réussi pour la première édition de la manifestation Vachement Caen qui s'est tenue le 11 septembre dernier sur la presqu'île de Caen.

Portée par l'Association Vachement Caen et la Ville de Caen, les membres fondateurs, dont la Chambre d'agriculture du Calvados, remercient les éleveurs, producteurs, partenaires et bénévoles pour leur implication. 8 420 visiteurs, du grand public aux professionnels agricoles ont pu profiter de présentations d'animaux, d'animations notamment autour de l'emploi agricole, d'un marché de producteurs et d'une ferme pédagogique.

Une nouvelle forme d'échange est née entre urbains et agriculteurs, en cœur de ville, sur l'élevage, l'environnement et le paysage, sujets sensibles pour la société. Soucieux de l'image de l'agriculture, nous sommes heureux de voir l'intérêt que celle-ci suscite encore. N'oublions pas que c'est cette même agriculture qui répond à l'enjeu majeur de nourrir avec une grande diversité nos concitoyens. Rendez-vous l'an prochain pour une deuxième édition...

Voir photos en page 4.

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

ACTUALITÉ

Entreprendre, c'est aussi transmettre. Préparez-vous !

Du 21 novembre au 2 décembre 2022, les Chambres d'agriculture de France se mobilisent à l'occasion de la 7^e édition de la **Quinzaine de la Transmission-Reprise** dans l'objectif de sensibiliser aux enjeux du **renouvellement des générations agricoles** et de permettre aux cédants de mieux connaître les actions d'accompagnement pour **favoriser l'installation-transmission**.

A Lisieux, le 21 novembre

A partir de 14h00, les acteurs de la transmission et de la reprise d'exploitations agricoles vous invitent. Un projet de transmission, est avant tout une rencontre. Rien de plus parlant que le témoignage de jeunes installés et jeune cédant pour illustrer cette étape. Au menu, des interventions d'experts sur les multiples enjeux d'une transmission : fiscalité, comment évaluer son exploitation, devenir du foncier, rechercher et accueillir son futur repreneur, conditions d'accès à la retraite. En fin d'après-midi vous pourrez échanger individuellement avec nos intervenants.

Événement gratuit et ouvert à tous de 14h à 17h, le 21 novembre 2022, Salle Canada, Parc des expositions, Lisieux. **Renseignements et inscriptions** : Sylvie FAGRET : 02 31 31 31 85 – sylvie.fagret@normandie.chambagri.fr

A Vire, le 23 novembre

Porteurs de projet, futurs cédants sont invités aux Rencontres de la Transmission et de l'Installation, par plus de 30 acteurs agricoles concernés. Un temps fort permettant de mieux se connaître et de travailler sur des actions communes. Venez découvrir les

fruits de nos échanges : filière, patrimoine, foncier, financement, main d'œuvre, accompagnements divers... de nombreux sujets seront abordés. Ce sera également l'occasion de vous faire découvrir un nouvel outil, innovant mais simple d'utilisation, dont l'objectif sera de faciliter vos démarches, et de vous guider dans la réflexion d'un projet d'installation ou de cession jusqu'à son aboutissement.

Événement gratuit et ouvert à tous de 13h30 à 17h, le 23 novembre 2022, Salle du Vaudeville, rue du Vieux Collège, Vire. **Renseignements** : Emilie LAINEY : 02 31 68 11 16 – emilie.lainey@normandie.chambagri.fr

L'anticipation est l'une des clés de la réussite d'une transmission. Prenez le temps de la réflexion et de vous informer, venez nous rencontrer !

Temps d'échanges entre les acteurs agricoles pour mieux se connaître lors de la rencontre du 31 mai



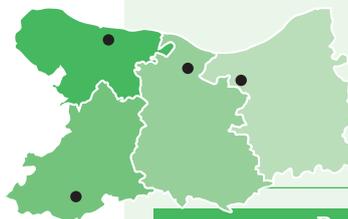

7^e édition
Du 21.11 au 8.12.22

LA QUINZAINE DE LA TRANSMISSION REPRISE

En Normandie

21.11. Forum. Lisieux (14)
23.11. Rencontres. Vire (14)
24.11. Porte Ouverte. Méneval (76)
22, 28.11 et 6.12. Formation. Saint-Lô (50)
22.11, 1 et 8.12. Formation. Bernay (27)





Délais de conservation des documents

Dans le cadre d'une activité professionnelle, un grand nombre de documents sont édités ou reçus chaque année et il est important de savoir combien de temps les conserver. Voici un tour d'horizon.

Documents civils et commerciaux

Les contrats issus d'une relation commerciale, les documents bancaires et ceux établis pour le transport de marchandises : **5 ans**. Les contrats relatifs à des biens immobiliers : **30 ans**. Les polices d'assurances : **2 ans** après la résiliation.

Les factures clients ou fournisseurs, les contrats conclus électroniquement, les bons de commandes, bons de livraison : **10 ans**. Le dossier d'un avocat : **5 ans** après la fin du mandat.

Documents comptables

Les livres, registres comptables et les pièces justificatives : **10 ans** après la clôture de l'exercice.

Documents fiscaux

Les déclarations, justificatifs, registres ou tout autre document en lien avec les obligations fiscales de l'entreprise : **6 ans**.

Documents sociaux

Les statuts de sociétés : **5 ans** à compter de

la radiation au registre du commerce et des sociétés. Les convocations aux assemblées générales, les feuilles de présence, pouvoirs, rapports de la gérance : **3 ans**.

Gestion du personnel

Bulletin de paie, registre unique du personnel, contrats de travail : **5 ans** après le départ du salarié. Déclaration d'accident du travail auprès de la MSA : **5 ans**.

Pour les salariés, les bulletins de paie doivent être conservés jusqu'à la liquidation des droits retraite.

Les sanctions

De manière générale, la non-conservation des documents peut vous priver de la possibilité de faire valoir les droits de votre entreprise ou de prouver la bonne foi et le respect des règles par celle-ci en cas de contentieux. En matière fiscale, la sanction est prévue par le code général des impôts : amende de **5 000 euros** en cas d'absence de tenue des documents ou destruction avant la fin du délai.

Céline DUREUIL-BOULLIER

02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

Bessin

Agriculteurs, tenez-vous prêts pour le PLUi de Seules Terre et Mer

La Communauté de Communes Seules Terre et Mer démarre la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document a pour vocation de délimiter les zones de projets (ex : futurs lotissements). Il fixera les zones agricoles propices au développement des exploitations et les zones naturelles à protéger. Il définira les règles d'implantation et les contraintes architecturales applicables aux nouvelles constructions.

Afin que l'activité agricole soit correctement prise en considération dans ce document, par exemple que chaque corps de ferme y soit recensé et protégé, il est indispensable que les agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire, participent aux travaux d'élaboration.

C'est pourquoi des permanences seront mises en place entre le 24 octobre et le 15 novembre 2022, pour échanger avec les agriculteurs du secteur via des rendez-vous individuels.

Ces permanences seront tenues dans les mairies de : Tilly-Sur-Seules, Lingevres, Fontenay-Le-Pesnel, Ver-Sur-Mer, Ponts-Sur-Seules, Creully-Sur-Seules, Colombiers-Sur-Seules, Ducy-Sainte-Marguerite, Audrieu, Bery-Sur-Mer. Accueillis par des salariés de la Chambre d'agriculture, les agriculteurs pourront faire le point sur la pratique de leurs activités sur le territoire.

Axelle De Lavenne

02 31 70 25 14

axelle.delavenne@normandie.chambagri.fr

Pratique.

Inscription obligatoire aux permanences via un questionnaire en ligne :

<https://bit.ly/3CbutDg>

Ou directement auprès des Chambres d'agriculture de Normandie par téléphone, au 02 35 59 44 84, ou par mail : amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Indice des fermages 2022/2023 : L'indice à compter du 1^{er} octobre 2022 est de 110,26 soit +3,55% par rapport à 2021.

ANP : le dispositif évolue en 2023

Le dispositif d'aide aux investissements dans les exploitations agricoles, financé par la Région, perdure avec les règles actuelles sur fin 2022 / début 2023. Il reste 2 appels à projets : un ouvert du 1/10/22 au 31/01/23 et le dernier allant du 1/02/23 au 30/04/23.

A partir du 1^{er} mai, une nouvelle programmation appelée « Normandie Agriculture Investissement » va être mise en place sur 2023/2027, avec cette fois un accompagnement différencié selon le type de projet :

- projets dits « conquérants », installation, création d'entreprise, transition AB / HVE / MAEC / autonomie / agroforesterie, création ou développement d'un atelier

de transformation avec un taux d'aide de 40% et un plafond d'investissement (à valider) entre 300 et 400 000 €

- par ailleurs, les projets d'amélioration des conditions de travail et d'adaptation du système sur des exploitations en croisière (développement d'une production existante, adaptation au changement climatique,...) avec un taux d'aide de 20% et un plafond d'investissement de 100 à 150 000 €..

Si vous avez un projet d'investissement, n'hésitez pas à contacter le conseiller d'entreprise de votre antenne.

Barbara Lebrun

02 31 70 25 03

barbara.lebrun@normandie.chambagri.fr

L'agroécologie vue par ceux qui la font

Du 14 au 18 novembre, cinq jours pour découvrir ou approfondir 5 pratiques agroécologiques : agroforesterie, agriculture de conservation, autonomie alimentaire, désherbage mécanique, fertilisation organique...

Venez échanger avec des agriculteurs et techniciens lors de ces journées qui ont pour ambition de porter à connaissance des pratiques agroécologiques mises en place dans des exploitations normandes.



Inscription en ligne
bit.ly/3BsBhfw



RÉGIONS

Bocage

Au centre d'une terre de cheval

Au carrefour des trois départements maîtres de l'activité équine normande, le bocage est le lieu idéal pour être au plus près de l'ensemble de cette grande filière. La Manche et le Calvados sont au coude à coude en termes de nombre de professionnels recensés, suivis de près par l'Orne.



Vire apparaît comme un lieu stratégique pour être en mesure d'offrir un service de proximité à la majorité des professionnels équins normands.

1^{re} région d'élevage, 1^{re} région économique, 1^{re} région pour la recherche équine.

La filière équine normande en chiffres :

- 140 000 hectares de prairies valorisés,
- 6 700 entreprises et organisations (centres équestres, écuries, élevages...),
- 18 000 emplois salariés,
- 2 Haras Nationaux,
- 5 centres de recherche.

Si le sport aura déterminé qui d'Amande de B'Neville (née dans la Manche) et Vinci de la Vigne (né dans le Calvados) est le meilleur cheval lors des championnats du monde de concours complet en Italie, la CRAN choisi de mettre tous les équins sur la plus haute marche du podium en étant à leurs côtés.

Chloé Vinot
06 66 63 40 17

Chloe.vinot@normandie.chambagri.fr



Conseillère filière équine, **Chloé Vinot** nous a rejoint sur l'antenne de Vire depuis mi-juin. Son rayon d'actions se situe sur l'ensemble de la Normandie pour le conseil, l'appui aux

dossiers ANP, la PAC, les fourrages, le suivi Réseau Equin INOSYS ainsi que tout autre projet en lien avec la filière.

Pays d'Auge

Initiation au parage

Les boiteries constituent la 3^e maladie en élevages bovins laitiers après les mammites et les problèmes de reproduction, avec en moyenne 11 % des vaches touchées.

Elles sont également présentes en élevage allaitant, il ne faut donc pas les négliger ! Leurs impacts peuvent être importants : sur l'ingestion, la reproduction, la production (lait ou viande) ainsi que le bien-être des animaux évidemment.

Le parage, qui permet de limiter les boiteries, doit devenir une routine sur les exploitations. On en distingue deux types : le parage préventif et le parage curatif. Le premier sert à mieux répartir le poids de l'animal sur ses aplombs et ainsi prévenir les problèmes. Le parage curatif intervient lorsqu'il y a déjà une boiterie ou une infection pour soulager et soigner l'animal.

Il est important de ne pas attendre pour intervenir car les lésions peuvent devenir irréversibles et les pertes de production importantes ce qui aura des conséquences économiques sur l'exploitation.

L'éleveur peut devenir acteur en observant son troupeau (on préconise d'observer les pieds des animaux deux fois par mois), en posant le bon diagnostic et en donnant les premiers soins à la vache (par exemple poser une talonnette). Il est aussi important de s'équiper en matériel (cage de contention) pour pouvoir palier correctement les problèmes de boiteries.

Pour vous former et acquérir les bases du parage, nous organisons la formation « M'initier au parage pour prévenir les boiteries en élevage ».

Elle se déroule sur 3 jours les 8 et 9 décembre 2022 ainsi que le 27 janvier 2023 sur l'antenne de Lisieux. Cette formation est gratuite pour les salariés grâce au financement d'Ocapiat. Elle est animée par une spécialiste de la pédicure bovins et comprend 2.5 jours de pratique en exploitation. N'hésitez pas à vous inscrire !

Mathilde ALLYNDREE
02 31 31 87 64

mathilde.allyndree@normandie.chambagri.fr

Plaine

Foire Internationale de Caen

Cette année, l'édition de la Foire Internationale de Caen fut riche en rencontres et découvertes. Le voyage avec « Nos ancêtres les Vikings » nous a permis de découvrir leur quotidien et revivre la naissance de notre belle région.

Nos producteurs locaux issus des réseaux « Bienvenue à la ferme » et « Ici on cultive le Bien manger » se sont relayés du 16 au 25 septembre 2022.

L'occasion pour les visiteurs de profiter d'une grande diversité de produits locaux et d'échanger avec les nombreux producteurs présents.



Une invitation gourmande différente chaque jour

Au sein du Hall Gastronomie, le stand porté par le Département et la Chambre d'agriculture du Calvados a invité les visiteurs à faire une Pause Gourmande en venant à la rencontre chaque jour de 3 producteurs (agriculteurs et artisans). Teurgoule, saucissons, fromages, bières, légumes, des produits très appréciés de tous !

Tout au long de la foire, Flyin'Chef a également mis en lumière et sublimé les produits locaux avec de nombreuses démonstrations culinaires pour le plus grand plaisir des visiteurs qui ont pu participer à des cours avec des chefs régionaux. Dégustation, échanges et convivialité ont été au rendez-vous de ces dix jours.

Prochain rendez-vous avec nos producteurs & artisans locaux, avec le FÊNO, du 21 au 23 octobre 2022 au Parc des expositions de Caen.

Elodie Hardy Métayer
02 31 70 25 63

elodie.hardy-metayer@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Je prépare l'avenir, je développe mes compétences

Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture.

Certification environnementale : valider le niveau 1 et préparer les niveaux 2 et HVE - fmd

Je valide ma certification environnementale de niveau 1 pour réduire les contrôles.
Je me prépare pour le niveau 2 et HVE.
2j : 4 et 11 janvier à HEROUVILLE
Catherine GODET
06 75 13 95 92

DUER : Mettre à jour mon Document Unique d'Évaluation des Risques

Je sécurise mon travail et celui de mes salariés.
1J : 24 novembre à BAYEUX
Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Apprendre à communiquer avec mes animaux

Je m'initie à la communication intuitive pour le bien-être et la santé de mes animaux.
2j : 17 et 24 novembre à HEROUVILLE
Laurence FOS
06 73 52 16 96

Sécuriser mes ventes de chevaux avec un contrat formalisé

Je me protège des risques juridiques liés à la vente d'équidés.
1j : 23 novembre à HEROUVILLE
Laurence FOS
06 73 52 16 96

Mes Parcelles : Démarrer une nouvelle campagne

Je valorise mon suivi technique.
22 novembre à BAYEUX, 28 novembre à LISIEUX, 13 décembre à VIRE
Inscriptions : 02 33 06 49 15

Maîtriser les bases de la soudure et s'exercer

Exercices pratiques en atelier individuel.
3j : 17, 18 novembre et 1er décembre 2022 à CARPIQUET
Catherine GODET
06 75 13 95 92

Maîtriser les actes de soin en élevage bovin

Se réapproprier les gestes d'urgence en élevage bovin.
1j : 29 novembre à VIRE
Céline PORET
07 85 44 43 99

Ouvrir ma ferme au grand public et aux scolaires

Je maîtrise les éléments clés pour accueillir des familles ou des écoles sur ma ferme.
3j : 10, 17, 24 novembre 2022 à LISIEUX
Pauline VIER
06 84 96 41 05

Pour redonner un nouvel élan à votre activité professionnelle, faites un bilan de compétences !

- En 8 rendez-vous individuels, centrés sur la personne et son projet,
- Entièrement pris en charge par VIVEA et le Département,
- Pour aboutir à un plan d'actions personnalisé.

Contact :

Fabrice RENARD, 02 31 70 25 38
fabrice.renard@normandie.chambagri.fr



Vachement Caen

L'agriculture en cœur de ville !

Retour en images sur un bel événement



Une trentaine de producteurs a proposé des produits emblématiques de la Normandie



Les jeunes artistes réalisateurs de l'affiche de l'événement admirent de belles charolaises



Des membres fondateurs satisfaits de cette première édition



Une manifestation qui n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de la Mairie de Caen



Un succès avec 8 420 visiteurs sur la journée



La conférence VACHEMENT Biodiversité a rassemblé bon nombre de participants intéressés par le sujet